RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

arafer
autorité de régulation des activités ferroviaires et routières

Communiqué DE PRESSE

Paris, le 18 décembre 2017

Bilan trimestriel du transport par autocar : un taux de remplissage record au cours de l'été 2017

Plus de deux millions de voyageurs ont emprunté les lignes d'autocar libéralisées au troisième trimestre 2017, une fréquentation en hausse de 29% par rapport au trimestre précédent, et de 8% par rapport au même trimestre de référence en 2016. Le taux de remplissage atteint son plus haut niveau depuis l'ouverture du marché, pour s'élever à 56,2%.

ETAT DES LIEUX DU TRANSPORT LIBERALISÉ PAR AUTOCAR AU TROISIÈME TRIMESTRE 2017

2,16 millions de voyageurs - Avec 2,16 millions de passagers pendant la saison estivale (1er juillet - 30 septembre 2017), la fréquentation des « autocars Macron » affiche une croissance de 29% par rapport au 2e trimestre, mais elle progresse de 8% par rapport au même trimestre de référence en 2016. Cette faible progression d'une saison estivale à l'autre peut s'expliquer par le recul des trajets entre Paris et les villes de province : - 10% par rapport au 3e trimestre 2017, et en particulier -15% sur les trajets en concurrence avec le TGV.

Les liaisons vers les aéroports continuent de se développer – Pour la première fois depuis l'ouverture du marché, l'Arafer observe une fréquentation plus forte sur les trajets transversaux (51%) que sur les trajets radiaux, c'est-à-dire entre Paris et les villes de province (49%). Ceci s'explique à la fois par le développement des liaisons reliant les villes de province entre elles, y compris les trajets vers les aéroports, et par l'intensification de la concurrence intermodale sur les liaisons Paris-province.

270 villes desservies - Le nombre de destinations a progressé avec 40 nouvelles villes desservies, portant à 270 le nombre de villes françaises desservies par autocar (244 par les 3 opérateurs majeurs). Comme à l'été 2016, Ouibus a renforcé son offre vers le littoral (20 nouvelles destinations, stoppées à la fin de la saison estivale). De son côté, FlixBus continue de développer régulièrement son offre afin de mailler le territoire français et mise moins sur les pics saisonniers. Isilines-Eurolines maintient une offre stable par rapport au 2e trimestre 2017.

Plus de 1 600 liaisons commercialisées – Le développement de la diversité de l'offre s'est accompagné d'un renforcement des départs quotidiens proposés par les 3 principaux opérateurs. Au total, l'Arafer recense 1 603 liaisons distinctes et directes, soit 303 de plus qu'au trimestre précédent. FlixBus propose le réseau le plus diversifié avec plus de 900 liaisons, soit 65% de l'offre (36% des départs). Ouibus couvre 42% de l'offre avec près de 600 liaisons (52% des départs), et Eurolines-Isilines, 31% de l'offre avec 430 liaisons (13 % des départs).

Contact : Nathalie Arensonas - nathalie.arensonas@arafer.fr Tél. : 01 58 01 01 20 - Mobile : 06 72 03 31 27
Tour Maine Montparnasse 33, avenue du Maine – BP 48. 75755 Paris Cedex 15. Tél. : 01 58 01 01 10
arafer.fr

Paris toujours en tête – Avec 410 mouvements quotidiens d'autocar en moyenne, la capitale devance Lyon et l'aéroport de Lyon Saint-Exupéry, mais les villes de province en sont pas en reste puisqu'environ un tiers est desservi deux fois par jour en moyenne.

DIX OPÉRATEURS ACTIFS SUR LA MARCHÉ

Outre les trois opérateurs d'envergure nationale (87% de l'offre), sept autres sont actifs sur le marché français, dont trois nouveaux entrants au 3e trimestre 2017. Ils exploitent des liaisons régionales ciblées : Migratour (St-Jacques de Compostelle), Frethelle (aéroport Paris CDG - aéroport de Beauvais), Keolis Sud Lorraine et DMA Autocars (vers la gare Lorraine TGV), Jacqueson (Reims-Paris), Actibus (Grenoble - aéroport de Grenoble), Escapad'Kreol (aéroport de la Réunion - Saint-Pierre).

Notons que ces liaisons régionales étaient, pour certaines d'entre elles, auparavant exploitées dans le cadre de contrats de service public.

TAUX DE REMPLISSAGE RECORD

Les autocaristes ayant continué à rationaliser leur l'offre, le taux d'occupation moyen des véhicules affiche une progression significative au 3e trimestre 2017 : il s'établit à 56,2%, un taux jamais atteint depuis l'ouverture du marché. Pour rappel, pour calculer ce taux, l'Arafer prend en compte tous les passagers présents dans les autocars, y compris ceux qui réalisent des trajets internationaux sur les lignes de cabotage.

LES RECETTES PAR TRAJET CONTINUENT D'AUGMENTER

Le chiffre d'affaires du secteur a progressé de 24 % en un an (par rapport au 3e trimestre 2016) pour atteindre 34 millions d'euros HT au 3e trimestre 2017. La recette moyenne par trajet (pour un trajet moyen de 325 km) est en légère hausse : 15,9 euros HT contre 15,4 euros au 2e trimestre et 14 euros HT à l'été 2016 (pour un trajet moyen de 342 km).

Le secteur a engrangé un chiffre d'affaires de 78,8 millions d'euros au cours des neuf premiers mois de l'année 2017. Sur l'ensemble de l'année 2016, il avait atteint 83 millions d'euros HT.

EMPLOIS

Au 30 septembre 2017, le secteur employait 2 282 personnes en équivalents temps plein (ETP), dont 86% de conducteurs (emplois directs et emplois de conducteurs sous-traitants), soit 116 emplois supplémentaires par rapport au précédent trimestre.

Contact : Nathalie Arensonas - nathalie.arensonas@arafer.fr Tél. : 01 58 01 01 20 - Mobile : 06 72 03 31 27
Tour Maine Montparnasse 33, avenue du Maine – BP 48. 75755 Paris Cedex 15. Tél. : 01 58 01 01 10

TOP 5 DES LIAISONS AU TROISIÈME TRIMESTRE 2017

1. Lille - Paris
2. Aéroport Lyon - Grenoble
3. Lyon - Paris
4. Paris - Rouen
5. Grenoble- Lyon

NOTE AUX RÉDACTIONS : cet état des lieux trimestriel apporte un éclairage précis sur le fonctionnement et les évolutions du marché du transport libéralisé par autocar. Il est réalisé par l'Observatoire des transports et de la mobilité de l'Arafer sur la base des données exhaustives collectées auprès des opérateurs, et porte sur l'activité réalisée entre le 1er juillet et le 30 septembre 2017.

Tenue de respecter le secret des affaires, l'Arafer ne divulgue pas les parts de marché des opérateurs. Chaque trimestre, l'Autorité publie le nombre total de passagers transportés sur les liaisons par autocar libéralisées.

- Lire le bilan détaillé de l'activité du marché libéralisé du transport par autocar au 3e trimestre 2017

A propos de l'Arafer

Depuis 2010, le secteur ferroviaire français est doté d'une autorité indépendante qui accompagne son ouverture progressive à la concurrence : l'Autorité de régulation des activités ferroviaires (Araf). La loi pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques du 6 août 2015 élargit les compétences du régulateur aux activités routières : transport par autocar et autoroutes.

Le 15 octobre 2015, l'Araf est devenue l'Autorité de régulation des activités ferroviaires et routières : Arafer. Sa mission est de contribuer au bon fonctionnement du service public et des activités concurrentielles au bénéfice des clients du transport ferroviaire et routier.

Ses avis et décisions sont adoptés par un collège composé de sept membres indépendants choisis pour leurs compétences en matière de transport ferroviaire, routier, dans le domaine juridique ou économique ou pour leur expertise des sujets de concurrence. Il est présidé depuis août 2016 par Bernard Roman.

Contact : Nathalie Arensonas - nathalie.arensonas@arafer.fr Tél. : 01 58 01 01 20 - Mobile : 06 72 03 31 27
Tour Maine Montparnasse 33, avenue du Maine – BP 48. 75755 Paris Cedex 15. Tél. : 01 58 01 01 10